Un député UMP du Var signe un “protocole de médiation” en guise de “réparation” après un tweet raciste (MàJ)

23/08/2013 à 9h55

Addendum 23.08.2013 : Le député-maire UMP de Six-Fours (Var) Jean-Sébastien Vialatte est finalement convoqué pour une assignation devant la 17e chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris, le 2 septembre.

L’homme est poursuivi par le Collectifdom, un collectif de Français originaires d’Outre-Mer, pour ses propos tenus sur Twitter, le 13 mai dernier.

saphirnews

Le député UMP Jean-Sébastien Vialatte, poursuivi pour “provocation à la haine raciale”, a signé mercredi un “protocole de médiation” avec la Fondation du mémorial pour la traite des Noirs, en guise de “réparation” après un tweet raciste. Le 13 mai, lors des violences autour du sacre du PSG au Trocadéro, à Paris, M. Vialatte, maire de Six-Fours-les-Plages (Var), avait écrit sur le réseau social Twitter:

> *Les casseurs sont sûrement des descendants d’esclaves, ils ont des excuses, Taubira va leur donner une compensation.*

Le message avait provoqué un tollé général. Mercredi, lors d’une conférence de presse à l’Assemblée, Jean-Michel Vialatte et le président de la Fondation du mémorial pour la traite des Noirs, Karfa Sira Diallo, ont signé un “*protocole de médiation*“. Selon ce document, l’élu s’engage à “*dénoncer des déclarations racisantes qui attaquent l’unité nationale*” et “*oeuvrer à la déconstruction des clichés racistes qui confondent population noire, descendants d’esclaves et*

délinquants“, “*organiser une exposition, dans le cadre du centenaire d’Aimé Césaire, sur la mémoire de l’esclavage et un colloque*” le 5 octobre dans sa commune, et “*initier un festival culturel annuel sur l’esclavage chaque 27 avril*“, date anniversaire de l’abolition de l’esclavage en France le 27 avril 1848.

> *“Le député Jean-Sébastien Vialatte a bien entendu franchi une ligne rouge” mais “la fondation a choisi une solution inédite” car “le maire nous a démontré son engagement ferme contre le racisme et le FN qui fait 45% aux élections” dans le Var, a expliqué Karfa Sira Diallo.*

En conséquence, la fondation a retiré sa plainte pour “*provocation à la haine raciale*” déposée à Toulon. (…) “*On est bien dans un protocole de réparation*“. “*Je me suis rendu compte que cette blessure était réelle quand Karfa Sira Diallo et ses amis sont venus à Six-Fours-les-Plages*” manifester devant la mairie, a précisé l’élu varois.
France 3 Cote d’Azur
Merci à Philou